

Douze thèses pour une EPER ecclésiale et politique



CONTENU

1. Genèse de ce dossier	3
2. Notre identité	4
3. Le rapport de l'EPER à l'Église	6
4. La dimension politique du travail de l'EPER	15
5. Professionnalisme et efficacité	20

Impressum

Texte: Hanspeter Bigler, Philippe Bovey, Antoinette Killias, Franz Kurer, Ueli Locher, Esther Oettli, Fredy Rytz

Traduction: Communication, Secrétariat romand

Rédaction photos: Ruedi Lüscher

Mise en page: Toni Bernet

Impression: Buchmann Druck

Tirage: 200

Lausanne/Zurich, Mai 2009

1. Genèse de ce dossier

Dans le contexte d'une réflexion pour l'élaboration de la stratégie 2008-2012, le Conseil de fondation et la direction de l'EPER ont conclu, fin 2007, à la nécessité de souligner davantage les liens qui unissent notre œuvre d'entraide aux Églises de Suisse. Cette stratégie vise plus concrètement à instaurer «des liens plus solides et une proximité plus étroite avec les membres des Églises cantonales» en renforçant la présence de l'EPER dans les paroisses et en instaurant un dialogue avec celles-ci.

Cette vision a été réaffirmée lors de l'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse en juin 2008 à Bellinzona. Plusieurs délégués ont posé des questions sur le rapport à l'Église et sur la visibilité de l'ancrage de l'EPER dans le milieu des Églises, et souhaité que ces aspects soient mis davantage en avant.

Suite à l'élection de Roland Decorvet au sein du Conseil de fondation de l'EPER, la question des rapports de l'EPER avec le secteur privé a émergé à l'automne 2008. Début 2009, une pétition adressée au Conseil de fondation de l'EPER et à la FEPS exprimait le souhait que notre organisation soit politiquement engagée et prophétique.

En raison des événements relatés, et compte tenu de l'inquiétude suscitée chez certains partenaires du milieu des Églises par les questions ainsi soulevées, les responsables de l'EPER ont décidé d'analyser dans le présent document d'orientation les fondements du rapport à l'Église, ainsi que les facettes du travail politique et la question de la croissance de l'EPER. Ce document complète la stratégie 2008-2012 adoptée en juin dernier par le Conseil de fondation. Le présent dossier met en lumière comment le travail concret de l'EPER est conforme à trois des piliers stratégiques (*œuvre d'entraide des Églises protestantes de Suisse, valeurs chrétiennes et droits humains, concentration thématique, proximité avec les êtres humains, professionnalisme et efficacité*).

Les développements se divisent en trois volets. La première partie analyse l'ancrage dans le milieu paroissial et les rapports de l'EPER avec les membres des Églises.

Le deuxième volet expose les activités de l'EPER dans leur dimension sociopolitique. Plusieurs facettes de «l'action politique» sont dégagées, ainsi que les limites de l'influence politique d'une œuvre de bienfaisance comme l'EPER.

La troisième partie comporte des réflexions essentielles sur la croissance et l'efficacité d'une association caritative moderne.

Les divers aspects du déploiement de la stratégie, qui sont exposés dans ce dossier, s'inscrivent dans un programme plus général. Compte tenu de leur intérêt spécifique pour les membres des Églises cantonales, il convient de leur prêter une attention particulière.

2. Notre identité

La réalisation de projets concrets en Suisse et à l'étranger est inscrite au cœur de notre identité. Nos collaborateurs et nos partenaires se mobilisent quotidiennement pour aider des milliers d'individus victimes d'injustice, de pauvreté, de faim, d'isolement ou de discrimination, à exercer leurs droits et à changer durablement leurs conditions de vie. Nous avons un engagement à leur égard. Ils sont la «raison d'être» de l'EPER.

L'EPER est l'œuvre d'entraide de la Fédération des Églises protestantes de Suisse et constitue à ce titre un pivot de la diaconie en Suisse et à l'étranger. Dans l'accomplissement de notre travail, nous vivons des valeurs chrétiennes, œuvrons pour le respect des droits humains universels et rayonnons bien au-delà du milieu des Églises.

Nos activités s'adressent à une large audience; nous sommes une interface entre des individus attachés à l'Église et des individus dépourvus de ce lien (ou l'ayant perdu). Nous défendons nos activités et nos objectifs de façon crédible et engagée auprès de publics variés. Partant de là, des personnes estiment pour des raisons très diverses que nous méritons leur soutien.

Les douze thèses ci-dessous énoncent des principes essentiels pour une EPER ecclésiale et politique.

ecclésiale

Thèse n° 1

Les collaboratrices et collaborateurs de l'EPER adhèrent aux valeurs fondamentales de l'EPER (valeurs chrétiennes et droits humains universels) et les vivent dans le cadre de leur travail quotidien.

Thèse n° 2

Dans le cadre de ses projets, l'EPER aide ses partenaires et les bénéficiaires à développer et mettre en œuvre des visions pour un avenir meilleur. En Suisse et dans le contexte de ses activités internationales, l'EPER se mobilise pour changer des conditions sociales, politiques et économiques.

Thèse n° 3

L'histoire de la création de l'EPER, ainsi que la diversité des liens institutionnels qu'elle entretient avec des organes et des services ecclésiastiques, témoignent avec éloquence de son enracinement dans le milieu des Églises.

Thèse n° 4

L'EPER encourage l'entraide entre les Églises et favorise notamment l'émergence de partenariats entre des paroisses en Suisse et des paroisses à l'étranger. L'EPER définit l'orientation de l'entraide des Églises dans le cadre d'un dialogue avec la FEPS, ainsi qu'avec les Églises cantonales et les paroisses intéressées.

Thèse n° 5

L'EPER propose des services complets aux paroisses en Suisse et elle les soutient dans leurs activités et leurs actions, dès lors que cela contribue à leur réussite. L'EPER aide les Églises et les paroisses à être une Église.

Thèse n° 6

L'EPER soutient de nombreuses organisations ecclésiastiques ou proches de l'Église dans le contexte de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Elle porte le nom des Églises réformées de Suisse dans près de 40 pays répartis sur quatre continents.

En Suisse, l'EPER collabore avec des Églises cantonales, des paroisses et des organisations proches de l'Église.

Thèse n° 7

L'EPER est en dialogue permanent avec les représentantes et les représentants d'Églises cantonales et de paroisses. Notre organisation s'efforce toujours de répondre favorablement aux attentes et aux suggestions souvent très divergentes, ou de s'expliquer lorsque cela lui est impossible.

Thèse n° 8

Les droits humains constituent un des fondements essentiels de l'activité de l'EPER. L'EPER aide des individus à exercer ces droits et s'efforce d'améliorer des situations d'injustice lorsque c'est possible. Le travail de l'EPER comporte ainsi en règle générale une dimension sociopolitique, que celle-ci soit explicite ou non.

Thèse n° 9

L'EPER atteint une efficacité optimale dans ses objectifs politiques en Suisse lorsqu'elle est alliée avec d'autres organisations pour communiquer. Les campagnes et les actions communes ont plus d'impact que celles mises en place par une seule organisation.

Thèse n° 10

L'EPER prend position en public à titre individuel dès lors que les projets légitiment une telle démarche et qu'elle peut en escompter un résultat.

Thèse n° 11

L'EPER a besoin d'une croissance modérée mais continue pour entretenir l'efficacité et l'ampleur de ses activités au profit de personnes socialement défavorisées, et pour satisfaire à des critères internes et externes de professionnalisme.

Thèse n° 12

L'EPER apporte des réponses aux questions sur l'efficacité et la durabilité de ses projets.

politique

professionnel

3. Le rapport de l'EPER à l'Église

Le rapport et la référence de l'EPER aux Églises et aux paroisses ne sont pas statiques. Bien au contraire, l'EPER et ses partenaires du milieu des Églises se trouvent au cœur d'un processus en mouvement perpétuel, placé sous le signe du dialogue. Les changements qui s'opèrent autour des Églises et de l'EPER incitent régulièrement tous ces acteurs à poser de nouveau un regard critique sur l'ancrage dans le milieu des Églises de notre œuvre d'entraide.

Les chapitres 3.1 à 3.5 ci-après présentent plusieurs aspects centraux du rapport actuel de l'EPER à l'Église.

3.1 Valeurs chrétiennes et droits humains universels

Thèse n° 1

Les collaboratrices et collaborateurs de l'EPER adhèrent aux valeurs fondamentales de l'EPER (valeurs chrétiennes et droits humains universels) et les vivent dans le cadre de leur travail quotidien.

La stratégie de l'EPER expose en termes brefs et concis le sens des valeurs chrétiennes qui étayent ses activités.

- *L'homme est une créature de Dieu. De là vient le caractère sacré de la vie. Des valeurs comme le respect de la création et l'attention à autrui dans les contacts avec les êtres humains sont fondées sur cette notion.*
- *L'être humain est un être humain en relation avec d'autres, ce qui implique une interconnexion avec toute vie. De cette réalité découlent les valeurs de solidarité et l'obligation d'aider sans réserve et sans distinction de religion, de culture, de genre, de nationalité ou de statut social.*
- *L'être humain est un être humain dans toute sa fragilité, d'où le principe de réciprocité de toute aide. Des valeurs comme la participation et le sens de la communauté trouvent leur justification dans cette notion.*

Cette image de l'humain et les valeurs associées font ressortir l'enracinement dans la foi chrétienne et, par suite, le lien étroit de l'EPER avec les Églises. Elles sont déterminantes pour le travail dans le cadre des projets et pour les prises de position publiques de l'EPER. Elles traduisent l'enracinement de notre œuvre d'entraide dans la foi chrétienne et le rapport aux Églises.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'EPER sont responsables de la mise en pratique de ces valeurs au quotidien. Ils se caractérisent par une forte motivation et un engagement réel pour la défense des intérêts de personnes socialement défavorisées. Bon nombre d'entre eux acceptent des pertes matérielles par rapport à d'autres emplois qui leur sont proposés. Le suivi de projets dans près de 40 pays exige des privations personnelles et impose parfois de s'exposer à des dangers. Tous ces collaborateurs ont en commun la conviction personnelle que leur engagement peut représenter quelque chose d'important dans la vie de personnes socialement défavorisées ou spoliées de leurs droits. Ils délivrent ainsi un puissant signal pour des valeurs chrétiennes vécues.

Par ailleurs, les cadres et les collaborateurs de l'EPER sont impliqués dans un processus de réflexion permanente sur les valeurs essentielles de l'EPER et sur la façon de pratiquer ces valeurs dans leur travail quotidien.

Thèse n° 2

Dans le cadre de ses projets, l'EPER aide ses partenaires et les bénéficiaires à développer et mettre en œuvre des visions pour un avenir meilleur. En Suisse et dans le contexte de ses activités internationales, l'EPER se mobilise pour changer des conditions sociales, politiques et économiques.

Le Conseil œcuménique des Églises a pris part à l'élaboration de la Déclaration des droits de l'homme qui a été adoptée en 1948. Ceux-ci sont donc empreints de valeurs chrétiennes.

Le document « Rights-based development from a faith-based perspective » APRODEV, publié en juin 2008 par sept organisations membres d'APRODEV (dont « Pain pour le monde », « Christian Aid » ou encore « Norwegian Church Aid ») dégage l'importance d'une démarche orientée vers les droits humains dans le contexte actuel de la coopération pour le développement, ainsi que son étroite imbrication avec les valeurs chrétiennes. On peut y lire par exemple ce qui suit (traduction française):

Inde: Dans un village en Inde, les « dalits » (nettoyeurs de latrines) sont contraints de vivre à l'extérieur du village. Comme ils ne font partie d'aucune caste, ils doivent enlever leurs sandales pour emprunter les rues s'ils ne veulent pas subir des violences de la part des membres de castes supérieures. En collaboration avec une organisation partenaire locale, l'EPER favorise le dialogue entre les différents groupes d'habitants, ceci afin de mettre un terme au traitement indécent des dalits.



«Les droits humains plongent leurs racines dans des coutumes et des croyances religieuses anciennes, tout comme les fruits politiques modernes de ces croyances.»

«Même s'ils s'inscrivent dans des perspectives bibliques, les droits humains ne sont pas la propriété des chrétiens.»

«Le Conseil œcuménique des Églises a affirmé (lors de sa 8ème assemblée générale en 1998) qu'aucune nation ou religion, ni aucun groupement ne pouvait revendiquer le privilège de l'exclusivité des droits humains, et notamment la liberté de culte; bien au contraire, il est essentiel de garantir la jouissance de ces droits pour l'ensemble de l'humanité.»

Les droits humains universels représentent une valeur essentielle pour les activités de l'EPER. Ils concrétisent, enrichissent et prolongent des fondements chrétiens et constituent une réfé-



Bangladesh: L'EPER soutient un projet pour la scolarisation des enfants de nettoyeurs de latrines, le but étant de leur offrir des perspectives d'avenir avec l'accès à un meilleur métier que celui de leurs pères.

rence capitale pour les partenaires et bénéficiaires qui ne s'identifient pas au christianisme.

Bien souvent, les objectifs formulés lors du lancement d'un projet ont quelque chose de visionnaire, voire même d'utopique. Il s'agit de modifier radicalement des situations dominantes, de libérer des individus de l'oppression et de leur donner les moyens d'agir de façon autonome et responsable. Il ne suffit pas de définir des objectifs accessibles et réalistes : il convient aussi d'indiquer des évolutions souhaitables. Cela implique d'être prêt à surmonter des oppositions, à subir des échecs et à digérer les déceptions. Avec l'élaboration de visions et de méthodes pragmatiques pour éliminer des injustices et des situations dégradantes, les travaux de l'EPER comportent une dimension prophétique au sens biblique du terme.



Les « sans papiers » en Suisse : L'EPER exige la régularisation des « sans papiers » qui vivent en Suisse depuis cinq ans au moins sans s'être jamais rendu coupable d'aucune faute. L'EPER soutient une campagne nationale ayant pour objet la scolarisation des enfants de « sans papiers », afin de leur permettre de suivre une formation professionnelle.

3.2 Liens institutionnels de l'EPER avec les Églises

Thèse n° 3

L'histoire de la création de l'EPER, ainsi que la diversité des liens institutionnels qu'elle entretient avec des organes et des services ecclésiastiques, témoignent avec éloquence de son enracinement dans le milieu des Églises.

En juin 1944, l'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) décide de lancer une action pour venir en aide aux victimes de la deuxième guerre mondiale. En 1946, l'EPER est créée officiellement et reçoit le nom qu'elle porte aujourd'hui. Depuis 1949, l'EPER intervient aussi en faveur des réfugiés dans notre pays. En 1954, les activités qui concernaient initialement la reconstruction de l'Europe sont étendues à l'aide internationale au développement. Par la suite, l'aide en cas de catastrophe, ainsi que l'engagement pour l'intégration des personnes socialement défavorisées en Suisse et la lutte contre le racisme, sont venus élargir notre champ d'action. En 2004, l'EPER abandonne son statut d'association pour devenir une fondation; dont la création résulte, cette fois encore, d'une décision de l'Assemblée des délégués de la FEPS.

L'histoire de l'EPER fait distinctement ressortir son enracinement et les liens qui l'unissent aux Églises réformées de Suisse. De plus, il est clair que la contribution de l'EPER à la réalisation de la mission diaconale des Églises n'a cessé de s'élargir depuis sa création. Les activités de l'EPER continueront de porter l'empreinte de son histoire et de son orientation diaconale, y compris dans les années à venir.

Au plan formel et institutionnel, l'union étroite entre l'EPER et les Églises se manifeste de maintes façons.

- Sur proposition du Conseil de la FEPS, l'Assemblée générale de la FEPS délivre des mandats pour les activités concrètes de l'EPER.



- Un membre du Conseil de la FEPS siège au sein du Conseil de fondation de l'EPER.
- Sur proposition du Conseil de la FEPS, l'Assemblée générale de la FEPS élit le président et les membres du Conseil de fondation de l'EPER.
- L'EPER rédige un compte rendu annuel sur ses activités et son résultat financier à l'attention du Conseil de la FEPS et de l'Assemblée générale de la FEPS.

A un niveau moins formel, l'EPER entretient des échanges réguliers avec les services cantonaux Terre Nouvelle, ainsi qu'avec le service de diaconie et autres services spécialisés des Églises cantonales. Les directeurs des bureaux régionaux de l'EPER siègent divers organes d'Église. La responsable des projets en Suisse à l'échelle nationale fait partie du Comité de la Conférence de Diaconie.

3.3 Entraide des Églises

Thèse n° 4

L'EPER encourage l'entraide entre les Églises et favorise notamment l'émergence de partenariats entre des paroisses en Suisse et des paroisses à l'étranger. L'EPER définit l'orientation de l'entraide des Églises dans le cadre d'un dialogue avec la FEPS, ainsi qu'avec les Églises cantonales et les paroisses intéressées.

L'entraide des Églises pratiquée par l'EPER a toujours été fortement axée sur la mise en place de projets diaconaux et sur le soutien de paroisses et d'institutions religieuses en Europe de l'est.



Depuis la chute du mur et l'ouverture des pays situés jadis derrière le rideau de fer, la situation et les besoins des habitants des anciens pays de l'est ont radicalement changé.

Le moment est donc venu de dresser un bilan des acquis, de procéder à un repérage et d'engager une réflexion pour l'orientation future de l'entraide des Églises.

Ce travail s'accomplira, dans un premier temps, dans le cadre d'un dialogue avec les milieux ecclésiales inté-

ressés en Suisse. Il s'agit d'élaborer un concept pour l'entraide des Églises dans les années à venir, qui sera soumis pour discussion, dans un second temps, aux principaux partenaires ecclésiales à l'extérieur de la Suisse.

3.4 Services pour les paroisses

Thèse n° 5

L'EPER propose des services complets aux paroisses en Suisse et elle les soutient dans leurs activités et leurs actions, dès lors que cela contribue à leur réussite. L'EPER aide les Églises et les paroisses à être une Église.

L'EPER fournit une quantité de services à destination des paroisses en Suisse. D'un côté, elle met à disposition des informations sur ses propres activités et soutient ainsi des actions pour la recherche de fonds. De l'autre, elle aide les paroisses à concevoir et mettre en place leurs propres campagnes. Rien qu'en 2008 par exemple :

- des collaboratrices et collaborateurs de l'EPER sont intervenus en tant que référents dans 163 manifestations organisées par des paroisses
- l'EPER a été présente dans 9 paroisses dans le cadre de l'opération «1 chèvre contre la faim»
- des collaboratrices et collaborateurs de l'EPER ont préparé des cours avec des kits pédagogiques sur les thèmes de la sécurité alimentaire, de la promotion de la paix et de la résolution des conflits dans 23 classes de catéchisme
- six voyages de groupe ont été organisés en Europe de l'est et du sud pour les membres de paroisses (catéchumènes, groupes de jeunes, etc.)
- pour la vingtième fois, l'EPER a organisé la Journée de l'Europe de l'est, dont l'objet est de transmettre à des représentants de paroisses suisses des informations sur certains faits qui se déroulent en Europe de l'est, et d'encourager ainsi le dialogue entre des personnes intéressées
- l'EPER a organisé pour la première fois en automne une rencontre pour des personnes engagées dans les paroisses, ceci afin de promouvoir sa campagne annuelle en décembre
- un dossier détaillé (intitulé «Développement des communautés rurales») a été élaboré pour les paroisses en vue de la préparation de la campagne annuelle de décembre
- 4188 supports de promotion pour le Dimanche des réfugiés ont été adressés à des paroisses (affiches, modules pour les cultes, annonces de collectes, portraits, reportages, etc.)
- environ 3000 dossiers contenant des affiches et des brochures pour la campagne annuelle ont été envoyés à des paroisses

- environ 900 commandes émanant de paroisses et portant sur des documents photographiques, ont été exécutées; certaines d'entre elles ont été traitées en tenant compte des attentes individuelles de chaque paroisse (agrandissements, réductions, numérisations, gravures sur CD, etc.)
- les collaborateurs de l'EPER ont répondu à 1725 demandes, dont 222 en provenance de paroisses (commandes, questions relatives à des projets, etc.)
- l'EPER a assisté des paroisses pour la conception d'imprimés en petit format
- des informations sur différentes opérations d'aide d'urgence ont été envoyées aux paroisses et de nombreux entretiens sur le travail de l'EPER ont eu lieu.

Cette offre cohérente de services aux paroisses sera maintenue et ponctuellement enrichie dans les années à venir. Dans le contexte du dialogue avec les paroisses, il convient de déterminer quels sont leurs souhaits et objectifs auxquels l'EPER peut répondre avec les ressources humaines et financières dont elle dispose.

3.5 Partenariats avec des organisations ecclésiastiques ou proches de l'Église

Thèse n° 6

L'EPER soutient de nombreuses organisations ecclésiastiques ou proches de l'Église dans le contexte de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Elle porte le nom des Églises réformées de Suisse dans près de 40 pays répartis sur quatre continents.

En Suisse, l'EPER collabore avec des Églises cantonales, des paroisses et des organisations proches de l'Église.

Dans le cadre de projets de développement et d'aide humanitaire dans le monde entier, l'EPER a collaboré en 2008 avec 226 organisations, dont 23 Églises et 31 organisations proches de l'Église. 25% des partenaires (soit 54) sont donc des organisations issues d'Églises. A ceux-ci s'ajoutent 17 partenaires qui opèrent dans le domaine de l'entraide des Églises.

Ces 71 partenariats d'Églises ou d'organisation émanant de ces dernières, témoignent à nouveau des liens qui rapprochent l'EPER et les milieux ecclésiaux. L'EPER est considérée et appréciée par ses partenaires – ecclésiales ou non – en qualité d'œuvre d'entraide des Églises réformées de Suisse. La présence mondiale de cette structure créée par les Églises réformées de Suisse est unique en son genre.

Rappelons ici que le choix d'un partenaire n'est pas dicté par sa proximité d'une Église mais par la qualité du travail accompli par l'organisation concernée. Pour la mise en œuvre de projets, l'EPER recherche toujours des organisations en mesure, d'une part, de développer et

d'appliquer des concepts pour l'amélioration des conditions de vie en se fondant sur les besoins effectifs de la population, et qui soient capables, d'autre part, de rendre compte de leurs activités et de présenter un rapport détaillé sur l'affectation des ressources financières.

En Suisse aussi, l'EPER entretient des relations multiples dans le cadre des projets avec des Églises cantonales, des paroisses et des institutions proches de l'Église. Par exemple, il existe une étroite collaboration avec des Églises cantonales pour les services de consultation juridique offerts aux demandeurs d'asile. Dans plusieurs cantons, les cours d'allemand proposés par l'EPER se tiennent dans des locaux paroissiaux. En outre, l'EPER concrétise certains projets en partenariat avec des organisations proches de l'Église.

3.6 Le dialogue avec les Églises : regard de l'intérieur

Thèse n° 7

L'EPER est en dialogue permanent avec les représentantes et les représentants d'Églises cantonales et de paroisses. Notre organisation s'efforce toujours de répondre favorablement aux attentes et aux suggestions souvent très divergentes, ou de s'expliquer lorsque cela lui est impossible.

En septembre 2008, l'EPER a adressé aux 26 membres de la FEPS la stratégie 2008-2012 adoptée par le Conseil de fondation. Un bref questionnaire joint à l'envoi portait sur l'ancrage de l'EPER dans les Églises, sur les attentes vis-à-vis de l'EPER et sur la collaboration avec les services cantonaux Terre Nouvelle. Dans le même temps, le président et le directeur de l'EPER conviaient les Églises cantonales à un dialogue sur la mise en œuvre de la stratégie.

Fin avril 2009, huit Églises cantonales avaient répondu à l'EPER que ce soit sous la forme d'un entretien individuel ou en revoyant le questionnaire dûment rempli. Des entretiens ou un retour d'information étaient prévus avec six autres Églises cantonales. Onze Églises cantonales n'ont encore manifesté aucune réaction. Une Église cantonale a explicitement renoncé au dialogue qui lui était ainsi proposé.

Par conséquent, il est encore trop tôt pour esquisser une vue d'ensemble des conceptions sur l'ancrage de l'EPER dans les Églises et sur les attentes vis-à-vis de l'EPER. Si l'on s'en tient aux réponses déjà reçues, il apparaît que ces attentes portent avant tout sur la présence dans les paroisses, des contacts personnels, des informations sur les projets, une meilleure visibilité de l'œuvre d'entraide des Églises réformées de Suisse et des valeurs chrétiennes, et sur une réflexion relative aux travaux et aux thèmes propres aux services cantonaux Terre Nouvelle. La présence de l'EPER dans les paroisses et leur connaissance de l'EPER sont considérées de façon très différente, cette appréciation allant de « moyenne » à « bonne ».

Les retours d'information qui nous sont parvenus à ce jour étant parfois très divergents, les responsables de l'EPER dialogueront avec les représentants des différentes Églises cantonales pour dégager les souhaits et objectifs réalisables parmi ceux qui auront été exprimés. Lorsque toutes les réponses seront disponibles, les résultats les plus importants seront analysés et présentés sous forme de synthèse dans un rapport.

A l'automne dernier, la stratégie a par ailleurs été transmise à environ 3 000 personnes issues des milieux d'Église, et présentée lors de nombreuses manifestations. Entretemps, de multiples entretiens sur le déploiement de cette stratégie se sont tenus avec les représentants de paroisses et les collaborateurs de l'EPER ont pris part à d'innombrables rencontres au cours desquelles divers aspects de la stratégie de l'EPER ont été évoqués et analysés.

L'EPER entend poursuivre ce dialogue pour la définition de son orientation et pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Conseil de fondation.

3.7 Regard extérieur

Les chapitres précédents étudient l'ancrage de l'EPER dans les Églises réformées de Suisse et proposent ainsi une vision de l'intérieur de l'EPER et des Églises.

Ce rapport à l'Église donne parallèlement lieu à une vue de l'extérieur. Si l'on considère que près de deux tiers des moyens financiers de l'EPER lui sont octroyés par des donateurs extérieurs aux milieux d'Église, leur appréciation de l'ancrage ecclésiale ne peut être négligée. Pour les donateurs et les bailleurs de fonds institutionnels, les questionnements sur la visibilité de l'ancrage de l'EPER dans les Églises, sur une influence potentielle des Églises sur l'EPER ou encore sur le rôle de l'appartenance religieuse dans le choix des populations bénéficiaires par exemple, sont parfaitement légitimes. Tout ce qui pourrait remettre en cause l'indépendance de son travail, ou encore l'ouverture politique ou religieuse de l'EPER, serait mal perçu par de nombreux partenaires ou donateurs.

Afin de recueillir des appréciations sur cet aspect de la question, l'EPER a réalisé en janvier 2008 un sondage auprès de 150 donatrices et donateurs issus des milieux d'Église et de 150 donateurs sans lien direct avec l'Église. Il leur a été notamment demandé comment ils analysaient l'orientation ecclésiale de l'EPER. 74% considèrent que le rapport de l'EPER à l'Église est tout à fait adéquat, 17% estiment que ce lien est sans importance, 7% jugent que l'EPER n'est pas suffisamment proche de l'Église, 2% n'ont pas pu ou voulu s'exprimer à ce sujet, 1% affirme que la proximité avec l'Église est excessive.

Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, les réponses obtenues avec les donateurs en relation avec l'Église diffèrent de celles fournies par les autres donateurs. Si pour 81% des donateurs de

la première catégorie, le niveau de la proximité de l'EPER avec l'Église est tout à fait adéquat ; seuls 66% des donateurs de la seconde catégorie portent aussi cette appréciation. En revanche, seuls 7% des donateurs issus des milieux d'Église n'attachent aucune importance à l'orientation religieuse de l'EPER, tandis que 28% des autres donateurs partagent cette indifférence.

Même si cette enquête n'est pas parfaitement représentative, et bien que les donateurs ne représentent qu'une partie d'un regard extérieur, les résultats semblent toutefois indiquer que l'EPER est parvenue à un équilibre entre sa proximité avec l'Église et l'indépendance vis-à-vis de celle-ci.

4. La dimension politique du travail de l'EPER

L'EPER n'a pas été explicitement investie d'un mandat pour une intervention politique. Dans le contexte de sa communication et lorsqu'elle rend compte de ses activités, l'EPER s'efforce néanmoins d'influencer l'opinion publique, notamment pour les questions de politique intérieure (droit d'asile et droit des étrangers, intégration de personnes issues des milieux de l'immigration). En revanche, la définition de positions concernant la politique du développement du point de vue d'une œuvre ecclésiale revient à l'organisation « Pain pour le Prochain ».

Les projets de l'EPER en Suisse et à l'étranger recèlent bien souvent une dimension politique, tout comme sa communication à destination du public. Les activités politiques de l'EPER se divisent en trois volets présentés ci-dessous.

4.1 La dimension sociopolitique des projets de l'EPER

Thèse n° 8

Les droits humains constituent un des fondements essentiels de l'activité de l'EPER. L'EPER aide des individus à exercer ces droits et s'efforce d'améliorer des situations d'injustice lorsque c'est possible. Le travail de l'EPER comporte ainsi en règle générale une dimension sociopolitique, que celle-ci soit explicite ou non.

Comme cela figure dans le chapitre 3.1, les projets concrets de l'EPER sont toujours fondés sur des valeurs chrétiennes et sur les droits humains universels. Par exemple, dans le

contexte de la coopération au développement, la stratégie de l'EPER affirme notamment ce qui suit:

«Pour que tous les programmes et projets soutenus par l'EPER aient un impact durable, il est essentiel que les communautés apprennent à s'opposer aux injustices avec des moyens adéquats et qu'elles se battent pour exercer leurs droits. L'EPER plaide en faveur des groupes de population défavorisés, elle les soutient dans leur lutte civique par la formation et la mise en réseau. Ce rôle peut conduire à des situations de confrontation avec des organisations étatiques et paraétatiques.»



Philippines: L'EPER soutient une organisation locale qui aide des ouvriers agricoles démunis à recouvrer les titres de propriété qui leur reviennent légalement. Les nouveaux propriétaires reçoivent ensuite une formation pour apprendre à exploiter leurs terres comme petits agriculteurs, et pour travailler et commercialiser les produits.

Le respect des droits humains varie considérablement d'un pays à l'autre, et d'un projet à l'autre. Lorsque la coopération au développement porte essentiellement sur la défense des droits des individus, une intervention – surtout si elle est durable – n'est jamais apolitique. Ces activités ont presque toujours une dimension sociopolitique dans la mesure où elles tendent vers l'amélioration de situations d'injustice.



Guatemala: L'EPER soutient une organisation qui exhume les victimes des violents affrontements qui ont opposé le gouvernement et les rebelles dans les années 1980. Une sépulture décente, même tardive, aide à surmonter les traumatismes individuels et favorise une cohabitation pacifiste entre personnes.

L'EPER soutient des partenaires dans les pays où elle intervient. L'EPER s'implique dans des actions explicitement politiques (revendications à l'adresse des gouvernements et des autorités administratives, grèves, occupation de terres, campagnes dans les médias, etc.), bien qu'elle n'apparaisse pas elle-même en règle générale. Même si l'EPER éduque, conseille et met en relation des partenaires pour une action politique, elle ne décide pas d'actions concrètes. De telles décisions demeurent l'apanage des partenaires locaux, qui engagent toujours leur responsabilité pour la

sécurité de leurs collaborateurs et des bénéficiaires.

Pour la communication en Suisse, l'EPER tient compte de la situation politique des pays où elle intervient, et des objectifs des organisations partenaires. Elle évite notamment de mettre en danger des individus concernés par ses projets.

En Suisse également, le plaidoyer en faveur d'individus socialement défavorisés, comme les réfugiés et les personnes au revenu insuffisant, n'est pas dénué de tout caractère politique. En aidant des personnes à défendre leurs droits et à trouver leur place dans la société, l'EPER contribue au renforcement de la cohésion sociale et représente à ce titre une force civile dans notre pays.

Demandeurs d'asile en Suisse: L'EPER offre à des demandeurs d'asile la possibilité de faire valoir leurs droits et exerce ainsi une fonction de contrôle vis-à-vis des instances de l'Etat.



République de Moldavie: L'EPER aide de jeunes gens à obtenir la carte d'identité à laquelle ils ont légalement droit. En effet, il est essentiel de pouvoir décliner son identité pour pouvoir accéder à des formations supérieures ou bénéficier des prestations de l'assurance chômage.



4.2 Prises de position politiques et actions dans le cadre d'alliances

Thèse n° 9

L'EPER atteint une efficacité optimale dans ses objectifs politiques en Suisse lorsqu'elle est alliée avec d'autres organisations pour communiquer. Les campagnes et les actions communes ont plus d'impact que celles mises en place par une seule organisation.

Le succès d'une démarche pour exercer une influence politique en Suisse est fortement tributaire de l'audience des partenaires qui diffusent les messages et les revendications.



Pétition «0,7% – ensemble contre la pauvreté» d'Alliance Sud pour l'aide au développement: Dans le cadre d'une campagne nationale regroupant de nombreuses actions, Alliance Sud a recueilli plus de 200 000 signatures pour augmenter à 0,7% du PNB les moyens affectés à la coopération et au développement. A l'issue d'un travail intensif de lobbying au Parlement, ce montant a pu être relevé à 0,5% du PNB.

On sait par expérience que l'influence politique, et donc l'impact sur l'opinion publique et sur les décideurs, augmentent lorsque plusieurs organisations se regroupent.

Les principales alliances dans lesquelles l'EPER est partie prenante sont Alliance Sud, qui se mobilise pour les questions de politique de développement, et l'OSAR, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, qui s'occupe de politique en matière d'asile et de droit des étrangers. Des accords de coopération, des stratégies sur plusieurs années et des programmes annuels régissent la collaboration au sein de ces alliances et déterminent leur orientation stratégique.



Campagnes annuelles de l'OSAR en faveur des réfugiés: L'OSAR organise chaque année une campagne de sensibilisation sur le thème du droit d'asile, ainsi que la Journée nationale des réfugiés. L'EPER s'implique dans ces actions et distribue aux paroisses des supports d'information très complets pour la préparation des cultes.

Dans le contexte international, l'EPER est membre du réseau APRODEV (Association of World Council of Churches related Development Organisations in Europe) et de l'alliance ACT (Action by Churches Together). Elle participe régulièrement à la Table ronde du Conseil œcuménique des Églises.

4.3 Prises de position individuelles de l'EPER

Thèse n° 10

L'EPER prend position en public à titre individuel dès lors que les projets légitiment une telle démarche et qu'elle peut en escompter un résultat.

L'EPER se réserve la possibilité de prendre publiquement position sur des questions spécifiques, lorsque ses objectifs n'ont pas été pris en considération dans le cadre d'alliances, ou lorsqu'elle

y est légitimée. Les critères pouvant justifier des interventions isolées de l'EPER sont la conformité avec la stratégie de l'EPER, la concentration sur des thèmes prioritaires de l'EPER, ou encore une légitimation découlant de projets. De telles prises de position publiques doivent par ailleurs offrir de réelles perspectives de résultat et représenter une plus-value. Les actions doivent être déployées avec des moyens raisonnables, et indépendamment de la politique d'un parti ou d'une Église. Dans ce contexte, l'EPER coordonne si possible son intervention avec celle d'autres organisations qui poursuivent les mêmes objectifs.

Les compétences pour les prises de position politiques sont énoncées dans les règlements de la Fondation. Elles sont du ressort du Conseil de la FEPS ou du Conseil de fondation de l'EPER.

Initiative sur les minarets:

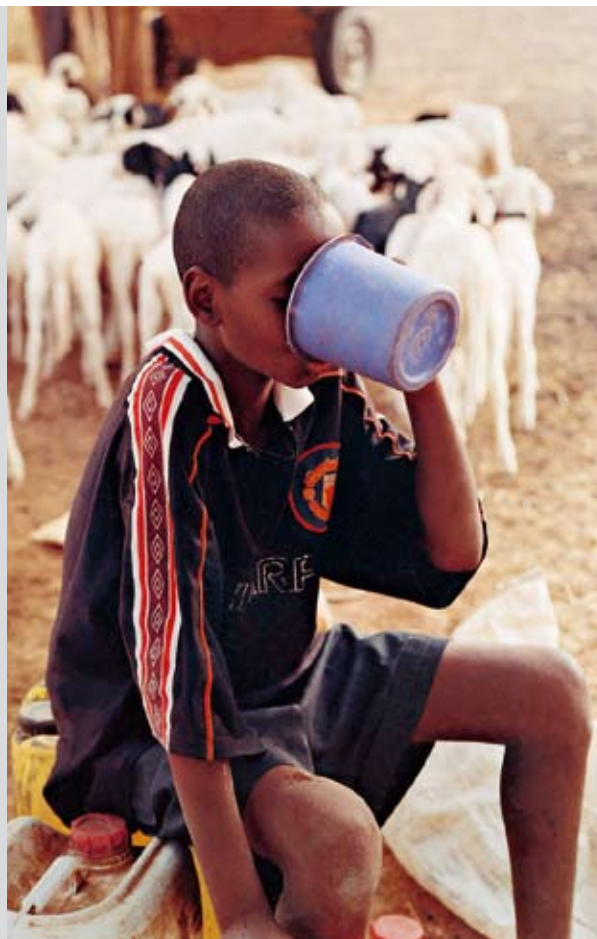
A l'occasion de la prochaine votation, l'EPER prendra position contre l'initiative sur les minarets et coordonnera son intervention avec d'autres œuvres d'entraide en Suisse.



Dossier sur la Journée mondiale de l'eau:

«Le droit à l'eau - Une soif de justice». C'est le titre d'un dossier publié par l'EPER à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau en mars 2009. Comme l'explique ce document, les projets de l'EPER dans de nombreux pays permettent à des individus d'accéder à l'eau, que ce soit pour un usage personnel ou agricole.

En amont du Forum social mondial de Belém (Brésil), l'EPER a signé en janvier 2009 la «**Déclaration œcuménique sur l'eau comme droit humain et bien public**», qui avait été élaborée par la Fédération des Églises protestantes de Suisse, la Conférence des évêques suisses, le Conseil œcuménique des Églises chrétiennes du Brésil et la Conférence des évêques catholiques du Brésil.



5. Professionnalisme et efficacité

5.1 Investissements dans l'avenir

Thèse n° 11

L'EPER a besoin d'une croissance modérée mais continue pour entretenir l'efficacité et l'ampleur de ses activités au profit de personnes socialement défavorisées, et pour satisfaire à des critères internes et externes de professionnalisme.

La professionnalisation continue de l'EPER est un investissement essentiel pour son avenir. Avec les moyens disponibles, il s'agit d'obtenir un résultat maximum au profit d'individus socialement défavorisés. L'amélioration permanente de la qualité du travail accompli nécessite de déployer dans les projets les nouvelles connaissances acquises sur terrain ou dans le cadre d'études.

Les donateurs doivent savoir que l'utilisation des fonds est parfaitement honnête et loyale, et que la gestion de l'EPER est conforme aux directives habituelles en vigueur pour les organisations à but non lucratif. L'EPER a

d'ailleurs engagé une procédure de certification de bonne gestion selon le Code NPO.

Le travail de l'EPER a été soumis à plusieurs évaluations réalisées par des intervenants extérieurs. Celles-ci attestent un bon niveau de qualité et une gestion rationnelle des ressources financières.

Pour les divers secteurs d'activité en Suisse, l'EPER a obtenu les certifications usuelles dans la branche. Mais cela n'autorise pas les collaborateurs à s'endormir sur leurs lauriers. Ils doivent développer leur savoir-faire dans le domaine des thèmes prioritaires de l'EPER. Les services de base et d'état-



major ont été légèrement renforcés à cet effet. L'escroquerie dont l'EPER a été victime au Niger a induit une accélération de la procédure pour renforcer le management financier et le contrôle de gestion interne.

Pour finir, les budgets alloués pour la communication et la recherche de fonds ont été légèrement relevés, ceci afin de faire face à la concurrence toujours plus vive sur le marché des dons. La stratégie de l'EPER énonce des principes éthiques pour la collecte de moyens financiers.

Si les charges d'administration n'augmentent pas de façon inconsidérée, les investissements précités ne pourront être envisagés que si les recettes globales et l'ampleur des projets enregistrent une progression modérée, mais continue.



Pour finir, une croissance de l'EPER est également souhaitable dans la mesure où elle permet de compenser l'enchérissement, de renforcer les programmes et projets au profit d'individus socialement défavorisés et d'en faire un peu plus pour atténuer la misère dans le monde. La croissance n'est pas une fin en soi, mais une nécessité impérieuse pour assurer l'avenir de l'EPER. Une stagnation équivaldrait à un recul.

Au cours des cinq dernières années, l'EPER n'a cessé de se développer. 2005 a été marqué par des recettes exceptionnellement élevées en raison de la catastrophe du Tsunami. En 2004 et 2008, les revenus se sont élevés à 44,8 et 57,3 millions de francs respectivement, ce qui représente une croissance de 20% à peine ou de 4% par an en moyenne. Les projets en Suisse ont largement été à l'origine cette progression. La croissance n'est donc pas une nouveauté pour l'EPER. Mais elle reste modérée et elle a toujours été réalisée avec des moyens relativement modestes, l'objectif étant qu'il en soit encore ainsi dans les années à venir.

5.2 Efficacité

Thèse n° 12

L'EPER apporte des réponses aux questions sur l'efficacité et la durabilité de ses projets.

L'EPER s'efforce d'obtenir un résultat optimal à partir des ressources dont elle dispose. La démonstration de cette efficacité est donc un élément décisif dans chaque évaluation de projet. Dès la phase d'étude, des indicateurs sont prévus pour quantifier les résultats qui auront été obtenus lorsque le projet aura atteint son terme.

La ZEWO exige que les rapports d'activité et les rapports comptables incluent un compte rendu concernant la performance. De la même façon, les donateurs s'intéressent de plus en plus aux résultats des travaux conduits par les œuvres de bienfaisance. Les évaluations internes et externes sur l'avancement des projets, la quantification des résultats atteints et la pérennité des changements induits occupent une place toujours plus importante. Des exigences plus sévères sont posées pour les comptes rendus de projets, la définition d'objectifs et la collecte de ratios. De plus, le rapport entre les ressources déployées et les résultats obtenus retient davantage l'attention.

L'EPER se conforme à ces exigences et développe, si possible en collaboration avec d'autres organisations, les instruments nécessaires pour démontrer l'efficacité de son action avec des moyens proportionnés.





EPER
Secrétariat romand
17bis, Boulevard de Grancy
Case postale 536
1001 Lausanne
Tel. 021 613 40 70
Fax 021 617 26 26
eper@eper.ch

HEKS
Geschäftsstelle
Seminarstrasse 28
Postfach
8042 Zürich
Tel. 044 360 88 00
Fax 044 360 88 01
heks@heks.ch

www.eper.ch

EPER 
Entraide Protestante Suisse